

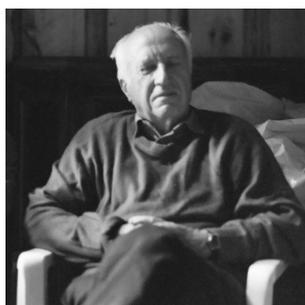
DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch



L'empreinte d'André Gavillet (1924-2014)

Numéro spécial

*Souvenirs, témoignages
et documents d'archives
sur 50 ans d'engagement*

Ouverture (Rédaction)

Un numéro spécial en souvenir de l'inspirateur de DP pendant 50 ans

Le journaliste et la future sénatrice sous le regard d'AG (Laurent Bonnard et Géraldine Savary)

Laurent Bonnard et Géraldine Savary, anciens salariés de DP, partagent par mail leur commune émotion et leurs souvenirs

L'information cherchée et partagée, méthode Meynaud et Gavillet (Yvette Jaggi)

En moins de deux ans de rencontres fructueuses, ils ont affiné une méthode commune qui aurait pu porter leurs deux noms si la générosité de l'un et la discrétion de l'autre ne s'étaient pas opposées à la prise d'un tel brevet

Ce qu'André Gavillet nous laisse en héritage (Jean-Daniel Delley)

Comment DP intègre et forme des collaboratrices et collaborateurs de nouveaux horizons et de générations différentes

Pour des réformes révolutionnaires (Ruth Dreifuss)

Cinquante ans d'engagement pour DP

Imagination, description et extrémisme (Archives)

Article paru dans DP 1 du 31 octobre 1963

Réaffirmer le rôle critique du socialisme (Archives)

Article paru dans DP 1419 du 18 février 2000

Karl Marx avait raison (Archives)

Article paru dans DP 22 du 19 novembre 1964

Volet d'un programme minimum qui pourrait être proposé par la gauche: trois propositions pour une réforme fiscale (Archives)

Article paru dans DP 63 du 1er décembre 1966

Littérature: Sur un mot que Catherine Colomb trouvait beau (Archives)

Article paru dans DP 1131 du 17 juin 1993

Un lieu commun: la décadence de l'Ecole (Archives)

Article paru dans DP 57 du 11 août 1966

Des idées et des clous (Rédaction)

L'imagination et l'originalité au service du bien public

Ouverture

Un numéro spécial en souvenir de l'inspirateur de DP pendant 50 ans

Rédaction - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26349>

André Gavillet nous a quittés le 14 juillet dernier. Inspirateur de *Domaine Public* de sa création et tout au long de son demi-siècle d'existence, il a analysé sans relâche le champ social, économique et politique suisse, inscrivant ses propositions dans une perspective réformatrice, c'est-à-dire tout à la fois de respect des règles démocratiques et d'obstination dans les revendications.

A l'occasion du 40ème anniversaire de DP ([DP 1715](#)), André Gavillet a retracé le contexte dans lequel le journal est né:

«On est en 1963. La Suisse est sortie de son réduit comme on sort de chez soi quand il ne pleut plus. Elle découvre la société de consommation; elle met en place, avec l'AVS, un début de sécurité sociale qui ne mérite pas d'être appelée Etat-providence. L'économie tourne à plein. Fini le pessimisme de l'immédiat après-guerre où les entreprises étaient incitées à faire des réserves de crise. L'immigration et l'inflation emballent la machine. Ça surchauffe.»

Ce qui frappe à l'époque, c'est le confidentialisme de

l'économie, dirigée par une *nomenklatura* qui se reproduit par cooptation. C'est aussi l'inertie des structures politiques, la place des notables et des partis dominants. *«Telle était l'équation du réformisme qui nous était posée. Les besoins exceptionnels d'une société en expansion, le faible potentiel démographique de la génération appelée à y répondre, souligné par l'ossification perdurante des structures et du personnel politiques.»*

Appréhender l'actualité dans ses dimensions multiples, resituer l'événement particulier dans un contexte propre à lui donner un sens et à éclairer l'action, hors des grilles de lecture idéologiques préfabriquées: telle fut la mission que s'est assigné André Gavillet.

Pour illustrer cette préoccupation constante, nous publions, dans cet hommage en forme de numéro spécial, quatre textes de certains d'entre nous qui ont eu le privilège de côtoyer ce vrai maître d'apprentissage sachant joindre le besoin de transmettre et le pouvoir de motiver.

A ces témoignages empreints de gratitude s'ajoutent, republiés *in extenso* avec une brève présentation, six articles d'André Gavillet lui-même, sélectionnés dans une production de plus de cinq décennies, entre 1963 et 2014. Extraits de nos archives, ces articles nous ont paru spécialement représentatifs de sa manière, qu'ils portent ou non la signature AG: précision dans l'analyse et élégance dans la forme.

Pour terminer ce numéro et marquer toute l'empreinte d'André Gavillet, nous avons rassemblé un bouquet thématique, non exhaustif, de sujets sur lesquels il considérait que DP se devait de revenir inlassablement, du temps partagé au scrutin proportionnel en passant par l'épargne négociée, le fédéralisme ou le statut et la gestion du sol.

Le tout avec l'intention avouée de donner envie de lire ou de relire ces textes et tant d'autres: l'intégralité des articles de DP est librement accessible en ligne, en [fac-similé de 1963 à 2006](#) et depuis 2007 [sur le site](#).

Bonne lecture!

Le journaliste et la future sénatrice sous le regard d'AG

Laurent Bonnard et Géraldine Savary, anciens salariés de DP, partagent par mail leur commune émotion et leurs souvenirs

Laurent Bonnard et Géraldine Savary - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26382>

Venu de la Gazette de Lausanne, Laurent Bonnard a [inauguré](#) en 1972, la fonction de rédacteur responsable professionnel du journal, qu'il a quittée en 1985 pour rejoindre la Radio suisse romande. Géraldine Savary est devenue rédactrice responsable après sa licence en sciences sociales et politiques, de 1996 à 2002 (d'abord en tandem avec Claude Pahud jusqu'à son départ en 1998 pour fonder les Editions Antipodes); élue au Conseil national en 2003, elle est depuis 2007 conseillère aux Etats du canton de Vaud.

Mardi 5 août, 20h

Salut Géraldine, tu vas bien?

La mort d'André Gavillet m'atteint encore plus que je ne l'aurais pensé. Une évidence pour moi, quelques jours après: j'ai envie de partager ça avec toi. Les souvenirs remontent en masse et ils ne datent pas d'hier!

C'est d'abord le pari impressionnant du passage de *Domaine Public* à la parution hebdomadaire en 1972. Un bouleversement de fond en comble dans les habitudes de l'équipe de bénévoles, qui avait lancé DP bimensuel à peine dix ans plus tôt. Y compris l'apprentissage d'une collaboration avec le

«rédacteur responsable», journaliste professionnel, engagé pour passer le cap avec succès.

Avec le recul, je me rends compte à quel point mon arrivée a dû être perturbante pour les pionniers de DP. Un corps étranger! Toujours là, tout le temps, à tous les comités de rédaction...

Sans jouer les anciens combattants, ce ne sont pourtant pas les difficultés des premiers mois qui me restent. C'est cette présence à la fois humble et téméraire, et accueillante aussi, et inébranlable (est-ce le mot juste?) de Gavillet. On l'a décidé, on le fait! Pas pour nous, mais pour le débat. Et qui dit débat, dit exigence (intellectuelle). Les lecteurs apprécieront.

Je ne sais pas si, plus tard, dans cette même fonction de rédacteur/trice responsable, tu as eu cette impression. C'est peut-être la sphère privée de DP du reste. Mais en tout cas, tes souvenirs m'intéressent. Au cas où. Salut.

Mardi 5 août, 22h

Salut Laurent,

Merci pour ton message qui me donne l'occasion de partager avec toi ma tristesse. J'ai appris

le décès d'André quand j'étais en vacances. Et c'est comme si le ciel soudain s'assombrissait. J'ai beaucoup pensé à lui. Pour répondre à ta question: quand je suis arrivée à DP comme rédactrice, le journal s'était en quelque sorte institutionnalisé. Nous n'étions plus au temps pionnier. Mais jeune femme, jeune mère, jeune militante, je me sentais moi aussi un peu hors cadre. Corps étranger aussi, sans doute.

André Gavillet m'impressionnait bien sûr, mais il a eu le souci de transmettre son savoir, ses connaissances et aussi son attachement à la famille socialiste, sous réserve évidemment que, pour lui, les vrais maîtres n'ont pas de disciples...

Tous les lundis, il arrivait vers 14 heures dans le bureau de DP - celui que tu avais repris du *Peuple - La Sentinelle*! Il entraînait d'un pas léger, faisant à peine craquer le vieux parquet de l'entrée. Il s'installait. Et il attendait que je lui présente mon texte. Ce qui était toujours une épreuve... En général, il me renvoyait à un article de la *NZZ* que je n'avais pas pris la peine de lire et, à coup sûr, il m'invitait à relire les *Messages* du Conseil fédéral. Tout est dans les *Messages*, me disait-il. Je me rends bien compte aujourd'hui à quel point il avait

raison...

Ensuite, il sortait de sa serviette ses pages manuscrites que nous, les rédacteurs, nous avions à recopier. Tu te souviens de cette encre bleue? de cette écriture précise, arrondie, sans ratures?

Jeudi 7 août, 18h

Salut Géraldine, bonne journée?

Ce sont peut-être ces petits feuillets hebdomadaires à l'encre bleue qui sont le véritable lien entre ta période à DP et la mienne. Toujours signés A.G., en capitales. Comme si je pouvais m'y tromper! Comme si j'allais oublier d'ajouter le nom d'André Gavillet dans la liste des auteurs qui assumaient collectivement le contenu du numéro (pas de signatures individuelles jusqu'à la fin de mon mandat, me semble-t-il).

Avec une régularité sans faille, je trouvais l'enveloppe dans la boîte aux lettres de DP dont les locaux avaient l'avantage d'être tout proches du siège du département des finances. En fait, maintenant que j'y pense, je n'ai jamais osé demander à Gavillet s'il recopiait ses manuscrits pour en gommer les ratures ou si c'était des premiers jets. Fantômes de rédacteur responsable à l'époque: une correction visible ou un mot biffé par-ci par-là aurait peut-être pu dévoiler une hésitation ou refléter une pensée mal aboutie!

Pas de cérémonial de la visite à DP donc, pour moi. Ni le lundi,

ni un autre jour d'ailleurs. Le moment de vérité, c'était les comités de rédaction, au *Café du Simplon* à Lausanne, un endroit stratégique près de la gare, pour les habitués qui venaient en train avec une fidélité incroyable. Je n'oublierai jamais ces heures où, face aux différences bien réelles de sensibilités qui s'affrontaient souvent, la pertinence et la vision de Gavillet s'imposaient en fin de compte.

Là, je sais que mes souvenirs ne trahissent pas la réalité que j'ai vécue: c'était un mélange d'originalité profonde, de retour sans failles aux sources (tu as raison: les *Messages!*), de méfiance face aux clichés et... d'une pensée de gauche, constante, toujours reconnaissable, qui s'alimentait et se reconstruisait en permanence, quels que soient les sujets abordés.

Franchement, je n'ai pas l'impression que cette approche, vérifiable à travers toutes ces années de contributions à DP, soit dépassée aujourd'hui. Est-ce ton expérience de femme politique? Tu n'es pas obligée de me le dire!

Vendredi 8 août, 8h

Salut Laurent,

Oui, oui, je vais répondre à ta dernière question. Mais je ne peux pas résister à te dire un mot sur «mes» séances de rédaction, qui se passaient dans le local de DP. Tous serrés autour d'une petite table, nous faisons la critique du numéro

précédent (dure, évidemment...), puis nous passions au contenu du suivant. Nous étions à la fin des années 90. Une décennie charnière pour la social-démocratie. L'Europe socialiste se jetait dans la «troisième voie». Et bon nombre de rédacteurs de DP, curieux, voire séduits par ces expériences voisines, s'en faisaient l'écho. Moi, j'étais coupée en deux. Entre la rédaction de DP et mon itinéraire militant.

Et tu as complètement raison: André réussissait, dans cet âpre débat interne, à garder une posture réconciliée, pacificatrice, originale. Une façon d'être unique dans une famille politique très structurée, Une voix particulière, mais qui s'épanouissait et donnait sens à l'histoire et à l'action commune. Franchement, je ne connais personne qui ait eu ce rôle au parti socialiste: une intelligence somme toute assez solitaire, au service d'une réflexion collective. André trouvait le parti parfois un peu étriqué, mais c'était sa famille.

Depuis que je suis au Parlement, nous avons vécu ce grand séisme que représente la fin du secret bancaire. 245 parlementaires, des centaines de journalistes, d'experts, d'économistes ont dit, écrit, pensé des tas de choses, parfois intelligentes parfois moins, sur le sauvetage d'UBS ou *lalex America*. Eh bien, je peux dire, sans exagérer, que la voix la plus documentée, précise et clairvoyante sur le sujet, c'était celle d'André

Gavillet.

Donc oui, l'intelligence critique reste une denrée bien rare et appréciée.

Vendredi 8 août, 14h

Salut Géraldine,

Ces petits échanges, c'est presque un journal dans le journal, à travers les années! Merci pour ça aussi: la mort d'André Gavillet replacée dans la perspective de tout ce qu'il nous a légué.

Je repensais à ce retour aux sources qui était l'un de ses *leitmotive* et qui m'est resté pendant toute ma vie de journaliste. J'imagine qu'aujourd'hui cette exigence peut paraître triviale, à l'ère d'Internet. Mais dans les années 70 (et suivantes!), l'accès aux documents de base fiables (économiques, financiers, statistiques, entre autres) se méritait... souvent au bout d'un véritable parcours du combattant. DP et l'information sans concession, DP et les faits, le plus loin possible, c'est l'un des cadeaux que j'ai reçus et auquel je tiens le plus. Je sais que je le dois en grande partie à Gavillet.

Pour le reste, je ne peux qu'imaginer tes liens de militante socialiste avec lui. Il a toujours respecté scrupuleusement ma sphère de journaliste. Nous nous sommes par exemple vouvoyés du début jusqu'à la fin pendant ces treize années de travail acharné, et nous savions le

poids de ce signe. De temps en temps, dans nos réflexions, il me parlait des «bourgeois» (au comité de rédaction aussi, du reste), mais c'était sur le ton du constat dépassionné.

Et puis, c'était aussi l'homme de la discrétion. Une fois, une seule fois, me semble-t-il, les dignes vaudoises ont vraiment sauté: il venait d'apprendre que ses collègues «bourgeois» au Conseil d'Etat, majoritaires (à l'époque!), prenaient souvent leurs décisions en petit comité, avant les séances gouvernementales officielles. Alors à quoi bon toutes ces discussions difficiles? Nous n'avons pas épilogué. C'était à lui d'assumer.

Vendredi 8 août, 21h

Salut Laurent,

Tes mots me font penser à une conversation que j'ai eue avec André sur ce sujet: sa participation au Conseil d'Etat. J'adorais qu'il me raconte les sursauts et les péripéties de la politique vaudoise. Venant du canton de Fribourg, je ne connaissais pas grand-chose à ce marigot-là. Je n'avais pas vécu dans ma chair le mépris auquel les socialistes étaient souvent confrontés, l'arrogance du parti radical, les liens étroits, incestueux entre le pouvoir politique et les banques cantonales, l'impunité de ces élites de l'époque, «*qui paie commande*».

Je n'avais pas entendu parler de Paul Golay, ni de Pierre Graber, quelle honte! André a

pris un vrai plaisir, je crois, à me raconter ces épopées. Il avait toujours gardé une forme de résistance au pouvoir radical. Et son intelligence était sa fronde.

Oui, il disait «*les bourgeois*». Il m'a avoué avoir un regret. Celui de n'avoir jamais été élu au Conseil d'Etat vraiment par le peuple. Les radicaux, majoritaires, laissaient aux socialistes deux sièges, cédés tacitement après leur propre tour de piste.

Les bourgeois ne lui ont jamais ouvert les portes du département de l'instruction publique, alors qu'il en rêvait. Exilé aux finances, il en a gardé une connaissance aiguë des mécanismes économiques, ne renonçant jamais aux laborieux chemins de la créativité politique. «*Ils devraient faire autrement*», disait-il et il en faisait un article. Il avait aussi (et nous étions en désaccord) une certaine fascination pour une pensée critique sur l'Etat (je le trouvais un peu crypto-trotskyiste...). Il lisait et aimait Castoriadis.

Bon, il faut dire aussi qu'il détestait les débordements, les indignations faciles, les postures idéologiques. Et je peux dire qu'il m'arrive presque à chaque fois, quand le PS prend position, de me dire: «*Mais qu'en penserait Gavillet?*»... En lisant tes lignes, je trouve émouvant de constater qu'il représente pour toi, le journaliste, comme pour moi la politicienne, un tel socle de référence.

L'information cherchée et partagée, méthode Meynaud et Gavillet

En moins de deux ans de rencontres fructueuses, ils ont affiné une méthode commune qui aurait pu porter leurs deux noms si la générosité de l'un et la discrétion de l'autre ne s'étaient pas opposées à la prise d'un tel brevet

Yvette Jaggi - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26357>

«Dès le premier numéro, il encourage *Domaine Public*. Tous les quinze jours, je le rencontrais et pouvais bénéficier de sa culture et de sa documentation exceptionnelle.» (DP 834) Il, c'est Jean Meynaud, professeur de science politique à l'Université de Lausanne de 1955 à 1965. Je, c'est André Gavillet qui se souvient, en 1986, d'un interlocuteur privilégié qui l'avait marqué par «un don personnel de l'hospitalité, au sens le plus fort du terme, humain et intellectuel».

Outre leur commune profession d'enseignant, accomplie avec le même élan et le succès mérité, Jean Meynaud (1914-1972) et André Gavillet (1924-2014), venus respectivement du droit économique et des lettres françaises, partageaient la même passion: celle de comprendre et d'expliquer les véritables ressorts de la vie politique, d'analyser les mécanismes de conquête et d'exercice des pouvoirs. Des pouvoirs institutionnels évidemment, mais aussi de ceux des groupes de pression dont le professeur Meynaud s'était fait une spécialité.

A l'automne 1963, quand DP sortait son premier numéro,

Jean Meynaud publiait l'un de ses ouvrages majeurs: *Les organisations professionnelles en Suisse*. Elles ont marqué, ces 340 pages éclairantes sur les principaux groupements qui s'emploient à influencer sur la vie politique et socio-économique dans le sens de leurs intérêts – en se neutralisant bien souvent. Belle invitation, tout à fait inédite à l'époque, à voir qui circule dans les couloirs du Palais fédéral, qui livre un avis de poids dans les procédures de consultation, qui participe aux travaux des commissions chargées de suivre les principaux domaines de l'activité publique. Exactement l'exigence de transparence et le type d'analyse que DP a poursuivies jusqu'à ce jour.

A l'époque, l'étude scientifique des faits et des jeux politiques représentait une approche suspecte, pour ne pas dire subversive. Passe encore dans un bimensuel de la gauche convaincue, mais fréquentable. Passe encore dans le miroir temporaire et plutôt complaisant de l'Exposition nationale de 1964, où la Voie suisse osait observer que «des associations professionnelles ont tendance à confondre leur intérêt propre avec l'intérêt général.» (DP 18). Mais chez les gens sérieux, dans les

milieux académiques en particulier, on se méfiait de tant de curiosité méthodique pour les réalités du terrain, surtout quand il est travaillé par un laboureur fulgurant venu d'ailleurs. Un Français prestigieux qu'on n'a pas su, ou pas voulu, retenir à Lausanne. Et cela pour une raison qu'André Gavillet, lui-même observateur engagé, a finement formulée: le professeur Meynaud a appliqué sa méthode scientifique «à l'étude de notre démocratie pour prouver combien elle diffère de l'image toute faite qu'on en donne.» (DP 32). Impardonnable évidemment.

N'empêche, la décennie Meynaud aura durablement marqué la recherche en science politique dans notre pays, tout comme le développement de DP dont la rédaction actuelle comporte encore de ses anciens étudiants. Depuis Montréal, le professeur a livré des écrits sur l'installation du fascisme en Grèce, un pays qu'il connaissait bien (DP 73) et sur la soi-disant mise en valeur de la Crète par Litton Industries, exemple de colonialisme américain en Europe même (DP 81).

Mais surtout, l'héritage de Jean Meynaud se manifestera dans

de nombreux articles d'André Gavillet sur les rapports de forces déterminant les processus de décision en Suisse et sur les rouages de l'économie industrielle et financière. Les deux [cahiers spéciaux](#) que DP a consacrés au capitalisme suisse, parus en février et en novembre 1970, portent sa marque, même si son élection au Conseil d'Etat en mars 1970 lui a imposé de «*cesser d'assumer la responsabilité rédactionnelle*» du journal, à l'époque toujours bimensuel ([DP 128](#)).

Aujourd'hui, alors que Google et Wikipédia ont réponse à presque tout et donnent des pistes pour trouver le reste, pour ne rien dire des 25 millions de nouveaux sites Internet mis en ligne chaque mois dans le monde, on peine à imaginer le travail de bénédictin que représentait jusqu'au début des années 90 du siècle dernier la rédaction d'une simple monographie consacrée à une branche économique, à un groupe ou à une entreprise. Il fallait être

actionnaire pour recevoir le rapport annuel d'une société ou, à défaut, entretenir une intense correspondance avec son administration et prendre de difficiles contacts avec les organisations professionnelles concernées. Ces démarches n'épargnaient pas toujours le déplacement aux Archives économiques suisses de Bâle ni au Sozialarchiv de Zurich. Tout ce travail a été fourni à l'instigation d'André Gavillet par «*l'équipe de DP*», d'ailleurs invitée chez le professeur Meynaud ([DP 167](#)) qui mobilisait de son côté des groupes d'étudiants chercheurs.

Loin d'Aragon – son sujet de thèse –, mais proche de Meynaud et conscient de la nécessité de fonder la réflexion politique et l'action syndicale sur une information de première main, André Gavillet a lui-même réalisé des études originales, comme celle intitulée *L'extraordinaire enrichissement des grandes entreprises suisses en dix ans. De 1957 à 1967, leur valeur*

boursière a quadruplé ([DP 102](#)).

La multiplication des sources d'information et leur accessibilité instantanée facilitent désormais les recherches, y compris sur les sujets autrefois gardés comme autant de secrets d'affaires. Au point qu'en situation d'«*infobésité*», le travail a changé de nature: il ne s'agit plus de chercher les renseignements nécessaires à telle étude, mais de trier les informations pertinentes noyées dans la masse des communications diffusées sur la toile. A l'air trop rare a succédé l'étouffement.

Mais le problème demeure: comprendre comment les institutions, les marchés, les acteurs fonctionnent. Et la solution reste celle d'André Gavillet, et donc de DP qui la recherche depuis toujours: le savoir éclairé, facteur d'émancipation démocratique, de progrès technique, de croissance économique et d'avancées sociales.

Ce qu'André Gavillet nous laisse en héritage

Comment DP intègre et forme des collaboratrices et collaborateurs de nouveaux horizons et de générations différentes

Jean-Daniel Delley - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26361>

C'est en 1968 que débarque à DP un groupe de jeunes militants socialistes genevois, minorisés au sein de leur parti cantonal. Quelque peu frustrés

des luttes de pouvoir, ils sont à la recherche d'un lieu de débat. Forts de leurs certitudes – celles que confèrent

l'inexpérience et l'enthousiasme de la jeunesse –, ils sont confrontés à une équipe en place depuis cinq ans déjà, rodée au travail de

réflexion et de rédaction, sous l'impulsion d'André Gavillet, l'inspireur du journal.

Cette rencontre ne va pas sans frottements. Les nouveaux venus, tenants d'un écologisme parfois intransigeant, bousculent les lignes de leurs collègues principalement vaudois, des socialistes plutôt réservés à l'égard de la toute récente vague verte et parfois heurtés par l'impatience des arrivants. Et pourtant la greffe réussit, grâce surtout à la patience, aux qualités pédagogiques et à la *vista* politique d'André Gavillet.

André Gavillet n'apprécie pas les coups de gueule gratuits, poussés pour le seul plaisir de leur émetteur. Il nous dissuade de tirer des plans sur la comète, ces propositions qui relèvent d'un monde imaginaire, et de céder aux incantations dénonciatrices: ne pas se contenter de proclamer ce qui doit être, mais

rechercher concrètement comment y parvenir en tenant compte des conditions réelles, ici et maintenant.

Son extrémisme se nourrit de l'incessant rappel des réformes (aménagement du territoire, qualité du logement et de l'enseignement, participation des salariés à la plus-value économique, équité fiscale, assurances sociales, entre autres) nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de chacun.

Articuler les thèmes d'actualité pour en faire surgir une cohérence politique est chez lui un souci constant. Assembler les pièces du puzzle de manière à ce qu'apparaissent les liens, les lignes de force; mettre en évidence les enjeux pour orienter efficacement l'action. Ainsi, à partir de cinq décisions fiscales et économiques prises par la Confédération dans les années 60, il décrit la «*petite mécanique des intérêts de*

classe» (DP 26) - les gagnants: hauts revenus et grandes fortunes, les perdants: salariés, consommateurs et locataires.

Pour André Gavillet, la forme exige le même soin que le fond. Car la précision du langage reflète celle de la pensée. Ainsi il fait la chasse aux mots passe-partout: «*Que veux-tu dire par là?*» interroge-t-il sans cesse. Tout comme il bannit les jeux de mots sur les patronymes; la forme exprime le respect aussi bien à l'égard du lecteur que de l'adversaire.

Cet apprentissage, nous l'avons accompli sans jamais percevoir un magistère pesant. Tout au contraire, André Gavillet fit toujours preuve d'une écoute bienveillante. Jamais d'agressivité chez lui, mais un sourire discret nous invitant à débattre avec les armes de la raison.

A nous de poursuivre, forts de cet héritage.

Pour des réformes révolutionnaires

Cinquante ans d'engagement pour DP

Ruth Dreifuss - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26399>

Ambitieux et modeste, dans sa profession comme en politique, André Gavillet n'a pas ménagé sa peine. La modestie du travail bien fait, de l'analyse solide, de la critique fondée, des propositions bien ficelées le satisfaisait. L'ambition de faire progresser la société vers

plus d'égalité et plus de solidarité le rendait exigeant.

A ses yeux, l'équipe de *Domaine Public*, à l'aune des objectifs qui étaient les siens, se devait de consacrer au moins autant de temps à son engagement politique qu'une

équipe de football amateur n'en mettait à son entraînement hebdomadaire.

Du pédagogue au responsable des finances

Faire naître l'envie de culture, partager des connaissances et

la jouissance de la beauté et de l'intelligence, voilà la mission qu'André Gavillet a assumée pendant la plus grande partie de sa vie professionnelle, au collège et à l'université. Mais l'enseignement public représentait bien davantage à ses yeux: une responsabilité première de l'Etat, celle de s'attaquer, dès l'enfance, à la perpétuation des inégalités sociales. Or, que ce soit comme enseigné ou comme enseignant, André Gavillet connaissait le caractère sélectif, élitaire, de l'instruction publique de son canton.

En se portant candidat au Conseil d'Etat, il espérait pouvoir l'améliorer et ouvrir le collège et l'université aux enfants de toutes origines sociales. Sa profession publique d'athéisme avait cependant offert un prétexte bienvenu à ceux qui ne partageaient pas sa volonté de réforme. L'homme de lettres allait devoir se coltiner des chiffres. Eh bien, soit! C'est au département des finances qu'il contribuerait à corriger les inégalités sociales. Améliorer l'équité fiscale et veiller à ce que le canton ait les moyens d'une politique plus sociale: voici les objectifs qui mobilisèrent son intelligence et son talent de négociateur tout au long des années 70.

Descriptions, critiques, propositions

L'adhésion au parti socialiste vaudois en 1954 marque son entrée en politique. Il n'a jamais rechigné aux tâches

militantes les plus humbles. Elles ne pouvaient cependant lui suffire. Il lui fallait se donner, à lui et à une poignée d'autres «*intellectuels de gauche*», les moyens d'une réflexion plus profonde, d'une vision à plus long terme, d'une analyse plus poussée du fonctionnement de notre pays et des influences exercées par les groupes d'intérêts.

A l'heure où, en France, divers «*Clubs*» s'efforçaient de réanimer le débat politique, DP allait jouer ce rôle en Suisse romande: un cercle de réflexion, indépendant de toute position partisane et tenant d'un socialisme réformiste et démocratique. Animé par André Gavillet, DP est le fruit d'un travail bénévole et collectif, exprimé pendant de longues années par l'absence de signatures individuelles.

Pendant plus d'un demi-siècle, André y a consacré l'essentiel de son temps libre. C'était sa contribution d'intellectuel au fonctionnement de la démocratie et au progrès social de notre pays.

«*Intellectuel oui, mais pas grand prêtre!*», André Gavillet s'oppose à André Gorz et à ses disciples. Dans divers articles dès 1967 ([DP 80](#)) et commentant les événements qui secouent la France, il critique avec une rare virulence la contradiction entre l'affirmation d'un prolétariat destiné à prendre le pouvoir et celle de l'avant-garde intellectuelle chargée de réveiller la classe ouvrière. «*La démocratie ne laisse pas*

d'autre choix que le réformisme. Mieux vaudrait l'admettre et faire porter les efforts et la discussion sur la qualité des réformes et s'y préparer sans alibi verbalement 'révolutionnaire'» ([DP 95](#)).

Dans le débat du début des années 2000 autour de la troisième voie, il rappellera que la réorganisation du capital globalisé ne peut qu'accroître les inégalités s'il est laissé sans contre-pouvoirs politiques, nationaux et internationaux. «*Il y a des rapports de classe: un captage inégal de la plus-value que génèrent le travail social et la capacité inventive... Il serait paradoxal, alors que la concentration des pouvoirs économiques a atteint des proportions inouïes, que le socialisme n'en fasse pas une description critique. Que signifie l'affirmation de l'égalité des chances dans une société dont on n'analyse ni les procédures inégalitaires ni les formes d'aliénation (oui, ce mot est toujours un outil conceptuel) ou d'exclusion?*» ([DP 1419](#)).

L'analyse critique des pouvoirs réels et l'élaboration des réformes concrètes «*exigent de la part de l'intellectuel, simplement et ambitieusement, une modestie du métier bien fait*» ([DP 88](#)).

Le réformisme «révolutionnaire»

Le choix du réformisme n'est donc pas un choix de tiédeur ni de résignation à «*ce qui nous est présenté comme l'ordre moral et naturel des choses*»

(DP 1419). C'est une volonté de transformation sociale durable, ancrée dans la réalité du quotidien et inspirée par une vision qui va bien au-delà des échéances électorales.

Les inégalités de revenus, de fortunes, de formation doivent être combattues, par la fiscalité, les assurances sociales, l'enseignement public. La qualité de vie de tous doit être améliorée par la politique de santé publique, l'urbanisme, les transports, la culture, les parcs et jardins et jusqu'à la voirie. Mais au-delà de ces objectifs de redistribution et d'accès généralisés à des services de qualité, c'est bien la question du pouvoir qui doit être posée, le pouvoir sur le capital et sur le sol, le rôle de l'argent dans les orientations politiques de la Suisse.

D'où l'obsession d'André Gavillet par ce capital accumulé à travers la prévoyance professionnelle et qui devrait servir de levier aux salariés pour influencer les choix des entreprises. D'où ses propositions d'augmenter la propriété publique du sol afin de créer les conditions d'un

aménagement du territoire et d'une politique du logement en faveur du plus grand nombre. D'où son insistance quant à la nécessité de contrôler les *lobbies* et le financement des campagnes politiques.

Plusieurs des propositions qui lui tenaient le plus à cœur n'ont pas été réalisées, elles n'en mettent pas moins l'accent sur les obstacles essentiels à une réelle égalité des chances et des droits.

Si André Gavillet et DP se sont abstenus, à de rarissimes exceptions près, de commenter les événements du monde, c'est également par modestie – que savons-nous d'eux? – et par volonté d'assumer nos responsabilités de citoyens et de militants suisses.

Le réformisme ne peut cependant se limiter au pré carré national. Ce à quoi il tend, c'est une Suisse qui impose des règles éthiques aux entreprises qui profitent de son label et de leur implantation lucrative, qui renonce à abriter les fortunes des fraudeurs du fisc et l'argent de la corruption et du pillage. Notre pays se doit d'assurer une vie

professionnelle, familiale, sociale digne aux travailleurs migrants, et reconnaître pleinement ce qu'ils apportent à notre pays et les sacrifices consentis par leur pays d'origine en termes d'éducation et de formation. Et la revendication d'une attitude souveraine implique d'être un acteur de l'histoire internationale.

DP n'a cessé de le rappeler tout au long de ce demi-siècle de valse-hésitation de notre pays face aux constructions intergouvernementales: Conseil de l'Europe – sa Convention des droits de l'homme, aujourd'hui remise en question, et sa Charte sociale, toujours pas ratifiée –, Fonds monétaire international et Banque mondiale, Organisation des Nations Unies, Union européenne. Des chantiers dont la Suisse attendait l'achèvement avant de décider s'il valait la peine de s'y installer.

Jusqu'à la fin, André Gavillet aura combattu le repli dans le réduit national prôné par l'Union démocratique du centre.

Imagination, description et extrémisme

Article paru dans DP 1 du du 31 octobre 1963

Archives - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26337>

[L'éditorial du premier numéro présente un programme de déchiffrement de la réalité helvétique. Ce programme, qui a réuni le petit groupe de réformistes lancés dans l'aventure d'un nouveau journal, motive aujourd'hui encore notre engagement (lire l'article en [fac-similé](#)).]

A moins d'être satisfait du régime en place(s), à qui nous devons, certes et merci! «notre» prospérité helvétique, à moins d'avoir l'âme d'un gestionnaire, l'exercice de la pensée politique devient difficile. Jamais autant, dans les mouvements au passé révolutionnaire, n'a été célébrée l'action des pionniers. Elle mérite à juste titre d'être rappelée et enseignée. Mais on aime aussi à la revendiquer comme un héritage, dont on se pare faute de faire mieux!

C'est qu'aujourd'hui la revendication politique n'a plus cette pureté morale du temps où la richesse du riche était pain arraché de la bouche du pauvre. Les riches s'enrichissent sans mauvaise honte; le détournement des richesses collectives est devenu moins apparent. Les masses se laissent dépolitiser, la lutte des classes s'estompe.

Alors comment agir, avec quel levier, quel point d'appui, et puis vouloir quoi? On ne monte pas sur les barricades réclamer le frigidaire pour tous! Question posée dans tous les pays de haut niveau de vie: on cherche des solutions souvent dans la confusion et le verbalisme. Mais tout ce travail de défrichage est utile.

A notre échelle, nous allons y participer de notre mieux.

C'est-à-dire:

Imagination: Il n'y a pas d'explication qui tienne en un seul mot, même néo-capitalisme, n'en déplaise, tout utile qu'est la formule.

Il faut faire appel à toute la diversité des

recherches des sciences humaines pour essayer d'analyser les mécanismes de cette société moderne qui ne s'intéresse plus aux seuls comportements politiques et économiques de l'individu, mais qui le poursuit, le met en condition et le commercialise jusque dans ses loisirs et ses rêves.

Description: Demandez à quiconque s'intéresse aux affaires publiques des renseignements sur les groupes de pression de ce pays, sur les hommes qui les animent, sur les moyens dont ils disposent:

Qui, derrière les grandes banques commerciales?

Qui, derrière les industries d'exportation?

Qui, derrière les intérêts immobiliers?

Ignorance totale. Le mécanisme même du pouvoir échappe à la plupart de nos concitoyens. D'où une certaine inefficacité politique.

Toute description dans ce pays a une valeur critique. Chaque fois que l'occasion se présente, il faut dire qui est qui. Il serait d'ailleurs naïf de s'imaginer lever des scandales à chaque page. Le pays est petit, administrativement sérieux. Mais on y a plus qu'ailleurs le goût du confidentiel, le sens du secret des affaires.

Ombres et persiennes closes. La première tâche démocratique, c'est donc de faire tomber ce «confidentialisme» dans le domaine public.

Extrémisme: Sur des points majeurs, les objectifs d'une action à court terme sont connus: aménagement du territoire, politique de l'habitat, éducation permanente, sécurité sociale, planification.

Idées galvaudées avant même d'être réalisées. Là, la politique à suivre est simple. Ces lieux communs des programmes électoraux sont, en fait, les pierres d'achoppement du régime. Il faut de manière directe, incessante, extrémiste,

réclamée leur réalisation. Là, il ne s'agit pas d'imagination, mais d'énergie, celle qu'il faut pour taper sur les clous et parfois à côté sur les doigts.

Imagination dans la recherche, description des mécanismes réels, extrémisme dans la mise en place des idées prétendument reçues:

«Domaine public»

Réaffirmer le rôle critique du socialisme

Article paru dans DP 1419 du 18 février 2000

Archives - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26342>

[André Gavillet a opposé un socialisme tout à la fois critique et enraciné dans le terreau helvétique aux révolutionnaires soixante-huitards (DP 88: [Le socialisme difficile](#), discussion avec un disciple d'André Gorz; DP 95: [Réformiste ou révolutionnaire. Les bulles d'excommunication verbale ou la «réforme permanente»](#)) comme, trente ans plus tard, aux modernisateurs de la troisième voie (article ci-dessous ou en [fac-similé](#)). Un socialisme visant des avancées concrètes, mais toujours provisoires car dépassables. (Voir aussi DP 2016: [La nouvelle priorité de la social-démocratie.](#))]

Dans les précédents numéros, nous avons présenté l'origine et les principes de la «troisième voie» (voir DP [1415](#), [1416](#), [1418](#)). Suite du débat avec la contribution d'André Gavillet.

Le débat sur la «troisième voie» est heureusement libéré des soupçons qu'accompagnait toute remise en cause, tout «révisionnisme» (curieux destin de ce mot) de la scolastique marxiste. Ce n'est plus l'âge où Bernstein, au début du siècle, affrontait Kautsky. Un nouveau projet social-démocrate s'oppose à un ancien programme social-démocrate. On est dans l'ordre du politique, étant sorti de l'Eglise des certitudes. Seule la référence aux vertus du nombre 3 rappelle la vieille dialectique hégélienne, thèse, antithèse, synthèse: de la gauche traditionnelle et de son antithèse, le néo-libéralisme, surgirait ainsi la «troisième voie».

Une nouvelle orientation est apparue

Qu'apporte-t-elle? Elle prend acte de la nouvelle phase de l'économie: celle de la prédominance de la concurrence planétaire, des télécommunications, de la recherche, de la mobilité, du loisir organisé, etc. Prendre acte veut dire abandonner l'idée d'une régulation économique par le plan exprimant des choix de société comme l'imaginait il n'y a pas si longtemps Pierre Mendès-France. (Pascal Couchepin aime déclarer que Mendès-France est sa figure de référence, probablement parce qu'il admire le courage de Mendès. En revanche, on peut douter que le libéral Couchepin, libéral néo ou libéral classique, ait lu Mendès économiste). Donc, l'Etat n'interviendrait pas dans le marché, si ce n'est, mais l'accent n'est pas mis sur ces points, par les instruments macroéconomiques que sont la monnaie, le coût du loyer de l'argent, la nature de l'impôt, dont on présume pourtant qu'il devrait être allégé. Si le marché joue pleinement, il faut en contrepartie affirmer des valeurs-repères: l'égalité des chances, l'accès à la formation, à la réintégration. La concurrence a champ libre, mais la solidarité est clairement proclamée.

Cette orientation néglige dans l'exposé qui en a été fait deux données essentielles: la démographie et le rôle critique du socialisme.

Démographie

La société européenne d'aujourd'hui est

marquée par le vieillissement de la population; la natalité très basse est inférieure au taux de renouvellement de la population. En revanche des pays proches ou devenus plus proches par l'effet de la mondialisation connaissent des taux de croissance démographique élevés; les moins de vingt ans représentent parfois presque la moitié de la population. Les sociétés occidentales auront certainement besoin de l'immigration pour renouveler leur population active. A quel rythme? Comment y arriver en rejetant toute xénophobie ? Ce problème n'est pas théorique; il s'observe dans l'actualité politique quotidienne. Une «voie», quel que soit son numéro, ne peut omettre de répondre aux problèmes de l'évolution démographique, ni à ceux des relations avec le Tiers-Monde.

Le rôle critique

La concurrence est un terme abstrait. Les concurrents semblent être des joueurs où le meilleur gagne. Honneur au vainqueur! Le socialisme, marqué par la pensée marxienne (pour la distinguer du scientisme marxiste) se doit d'exercer une analyse critique sur ce qui nous est présenté comme l'ordre moral et naturel des choses. Il y a des rapports de classe: un captage inégal de la plus-value que génèrent et le travail social et la capacité inventive. Que signifie la réorganisation du capitalisme contemporain? Il serait paradoxal, alors que la concentration des pouvoirs économiques a atteint des proportions inouïes, comme on l'observe aujourd'hui, que le socialisme n'en fasse pas une description critique. Que signifie l'affirmation de l'égalité des chances dans une société dont on n'analyse ni les procédures inégalitaires, ni les formes d'aliénation (oui, ce mot est toujours un outil conceptuel) ou d'exclusion?

La visée critique

L'analyse ferait apparaître la contradiction entre l'acceptation de la nouvelle économie

mondialement ouverte et la défense, dans l'intérêt des possédants, de privilèges nationaux. Par exemple, la Grande-Bretagne défend ses oasis fiscales, refuse que les revenus des euro-obligations soient soumis à l'impôt à la source. L'application outrancière du secret bancaire par la Suisse est un chapitre bien connu, etc.

L'analyse critique est souvent dénigrée sous prétexte qu'elle serait une dénonciation ou qu'elle révélerait un mauvais rapport à l'argent, réputé sale. Sous ses prétentions à éclairer l'économie, elle serait, en fait, anti-économique. En réalité, elle n'est pas un exercice d'«envieux». Elle doit guider la praxis politique. Connaître l'échelle des revenus, aujourd'hui grandissante, n'appartient pas seulement à la recherche statistique. Quel écart la cohérence d'une société peut-elle supporter?

L'analyse critique du rapport entre le pouvoir économique et le pouvoir politique est aussi indispensable pour éviter même chez des tenants du socialisme des dérives, qu'elles soient de nature stalinienne, bureaucratique, corporatiste ou vénale.

Enfin, la critique doit percer à jour l'idéologie dont les tenants du système habillent l'ordre économique. Et il n'est pas certain que la référence aux valeurs de solidarité et à l'égalité des chances qui marque le manifeste Blair-Schröder avec des accents de sincérité indéniable ne tombe pas sous le coup de la critique des idéologies: ne sert-elle pas de bonne conscience à la nouvelle économie? L'exercice simultané du pragmatisme politique et de la critique est difficile, mais condition d'un socialisme vivant. La «troisième voie», en ne retenant ni la perspective historique ni l'approche critique, l'appauvrit.

Karl Marx avait raison

Article paru dans DP 22 du 19 novembre 1964

Archives - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26365>

[Pour André Gavillet, tout travail d'analyse suppose préalablement d'établir les faits de manière rigoureuse. Ensuite seulement vient leur mise en perspective qui permet d'éclairer les enjeux politiques. Cet article sur l'immigration (voir aussi en [fac-similé](#)) illustre parfaitement sa démarche. (Voir aussi DP 24: [Les bénéfiques de l'industrie pharmaceutique suisse: A votre bonne santé!](#))]

Les huit cent mille travailleurs étrangers que nous occupons posent à notre pays un double problème. Le premier, c'est celui de leur intégration à notre vie nationale. Nous en avons parlé dans notre numéro 21. De nombreux témoignages, recueillis depuis et venant de responsables bien placés, nous ont montré l'étendue du danger et l'ampleur de certaines réactions racistes (lettres de menaces, lettres anonymes, etc.), notamment à Zurich et à Saint-Gall. Toutefois, ce danger n'est pas mortel, parce que les cadres de la classe ouvrière suisse, tant syndicalistes que politiques, sont bien décidés à ne pas céder à cette xénophobie. Cette responsabilité qu'ils assumeront pleinement est ingrate; ils auront à tenir tête à une sorte de poujadisme raciste. Mais en le faisant, ils rendent au pays, et plus particulièrement au patronat, un immense service. Il serait bon qu'on en soit conscient, et qu'on ne l'oublie pas trop vite. Mais laissons aujourd'hui ce premier point.

Le deuxième problème est économique. Et tout bien pesé, il est encore plus grave.

Un schéma marxiste

Les sociologues utilisent pour l'homme aussi le terme d'élevage. Mettez-le, si vous voulez, entre guillemets et n'en soyez pas choqués. Cet élevage coûte cher. Une des idées fondamentales de Marx, c'est que le patronat cherche à obtenir au prix le plus bas la reproduction des forces de travail dont il a

besoin. Et dans le Capital, il montre que ces forces de travail peuvent être soit les enfants des travailleurs éduqués et instruits pour un travail déterminé, soit des travailleurs étrangers (on remplace «un Yankee par trois Chinois»), soit enfin des machines (les moyens de production, capital constant, croissant beaucoup plus vite que le capital variable, force ouvrière). Ce schéma, n'en déplaise, s'applique encore admirablement à notre situation.

L'élevage de 800'000 hommes

Nous occupons 800'000 travailleurs. Si nous avions dû élever chacun d'eux sur notre sol, cela nous aurait coûté combien? Naturellement, il s'agit là d'une question théorique; nous n'en aurions jamais élevé nous-mêmes autant; nous aurions cherché des solutions plus économiques. Cette seule remarque est d'ailleurs significative. Un calcul très approximatif donne ceci; à la charge de la collectivité: 650 francs (la scolarité primaire coûte 500 francs l'an, auxquels s'ajoutent tous les frais d'infrastructure: locaux hospitaliers, logements, transports) pendant 16 ans, soit en gros 10'000 francs. A la charge des parents: 100 francs par mois, pendant 16 ans, soit en gros 20'000 francs. 30'000 en tout. C'est un chiffre très bas, supposant un niveau de vie très modeste. Pour 800'000, cela représenterait 24 milliards. En fait, cette somme, plutôt que de représenter ce que nous aurait coûté cette armée de travailleurs, donne plutôt une idée de la grandeur des dépenses consenties dans les pays qui les ont élevés.

Durée d'une rentabilité

Les travailleurs exportent de l'épargne. Aujourd'hui, le montant annuel représente 1,5 milliard, ce qui signifie qu'en moyenne ils économisent un peu moins de 2'000 francs. Autrement dit, dans une balance générale, plus les années passent, moins l'opération devient intéressante. Notre balance des revenus reflète

cette situation. Les forces nouvelles ont permis d'abord une progression très forte de notre production et de nos exportations. Mais depuis cinq ans, le déficit de notre balance ne cesse de croître. Il atteindra bientôt deux milliards. L'exportation de l'épargne des travailleurs étrangers y contribue dans une forte mesure.

Si les immigrés exportent leurs économies, on peut estimer qu'au bout d'une quinzaine d'années, l'opération immigration cesse d'être rentable.

Nous commençons à approcher de ce délai, l'immigration ayant commencé vers 1950. Dans la réalité, les choses sont un peu plus subtiles. Les 800'000 ne sont pas arrivés d'un seul coup. Le bénéfice, initialement, demeure très fort, aujourd'hui encore, sur les nouveaux arrivants. Mais une quinzaine d'années montre quelle est la limite. Nous l'avons atteinte. Ce qui est grave, c'est que le bénéfice est déjà empoché, alors que les charges subsistent.

Le pain blanc

Si nous avons voulu augmenter notre production sans faire appel à la main-d'œuvre étrangère, les entreprises auraient dû rationaliser leur équipement, pousser l'automatisation; il aurait été nécessaire de préparer une main-d'œuvre d'une très haute formation technique. En un mot, des investissements privés et publics importants auraient dû être consentis. Cela n'a pas été nécessaire. La main-d'œuvre supplémentaire était là, prête à l'emploi, sans frais d'élevage. Pas besoin d'investir, d'automatiser. On acceptait les commandes, on augmentait les effectifs, on se distribuait les bénéfices.

Les mirobolantes fortunes, qui se sont constituées en Suisse ces quinze dernières années, d'où viennent-elles? Pour une bonne part, de cette formidable économie d'une main-

d'œuvre livrée franco à la frontière.

Le pain noir

Aujourd'hui, on met un terme à l'afflux de la main-d'œuvre. Le bénéfice sur l'élevage prend donc fin. La main-d'œuvre déjà admise doit être intégrée: nous allons donc nous trouver en face de dépenses d'équipement que nous avons éludées. Pour compenser les difficultés de recrutement, les entreprises devront rationaliser: d'où des investissements coûteux, au moment d'ailleurs où les capitaux sont rares et chers.

En un mot, pour avoir mangé notre pain blanc en premier, nous devons affronter simultanément deux charges: l'intégration de la main-d'œuvre et la rationalisation de notre production.

Qui paiera?

Le problème est si précis qu'il est exclu d'envisager une solution de facilité, de croire que tout se résoudra dans une expansion continue. Qui donc devra supporter les charges nouvelles? Il n'est pas difficile d'énumérer les payeurs. Ce seront:

- les pouvoirs publics, soit une fiscalité lourde; plusieurs taxes seront augmentées; cela a d'ailleurs déjà commencé;
- les entreprises marginales, qui ne pouvaient vivre qu'en période d'expansion continue. Beaucoup disparaîtront;
- les salariés; le patronat essaiera d'obtenir une pause des salaires.

Dans le champ clos de notre vie économique, vont donc s'affronter durement: l'Etat, les syndicats, les entreprises néo-capitalistes, et le petit capitalisme conservateur.

Nous verrons, dans un prochain article, dans quelles conditions.

Volet d'un programme minimum qui pourrait être proposé par la gauche: trois propositions pour une réforme fiscale

Article paru dans DP 63 du 1er décembre 1966

Archives - 29 septembre 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26345>

[La gauche, minoritaire, doit-elle se limiter à une guérilla défensive et gérer les acquis? Pour André Gavillet, le combat politique implique aussi d'oser une vision programmatique détaillée! (Lire cet article en [fac-similé](#).)]

Comment la gauche va-t-elle affronter les difficultés présentes de la politique suisse? Et pour la prochaine législature (1967-1971), que proposera-t-elle? Nous avons dans notre dernier numéro décrit un choix: ou bien elle joue au sein d'une coalition le rôle du parti minoritaire «qui participe loyalement à la gestion, mais qui proteste à chaque fois vigoureusement contre la majorité radicalo-conservatrice-paysanne», (que voulez-vous qu'il fit contre trois?); ou elle pose des conditions à sa participation et présente un programme minimum, qui comporterait des réformes exigibles dans les quatre années qui viennent. Et pour formuler ce choix en d'autres termes, ou elle subit, réfractaire, une majorité centre-droite se consolant avec son petit domaine réservé de gestion (un peu de politique sociale) ou elle impose une politique centre-gauche, ce qui impliquerait de sa part non pas un amollissement, une ouverture à droite, mais au contraire un durcissement, un risque choisi pour obliger les autres partis à vouloir gouverner avec elle et non pas contre elle.

Quel pourrait être ce programme? Dans D.P. 62, nous avons promis d'en développer les principaux chapitres (fiscal, économique, européen). Aujourd'hui nous attaquons le premier, la fiscalité. On nous excusera d'être longs. Mais nous connaissons l'objection traditionnelle: vos positions sont des schémas de théoriciens, vous ignorez le pragmatisme des mœurs helvétiques, manieurs d'abstraction. Laissons donc les scrupules littéraires! Si l'on réclame un programme, il doit avoir un contenu, et ce contenu renvoie à des détails techniques.

Une politique de résignation

La réforme des finances fédérales, ce sujet hanté depuis vingt ans, depuis la fin de la guerre, la politique suisse. Bien sûr, chaque pays doit revoir périodiquement ses recettes fiscales. Mais il ne s'agit pas, en Suisse, de mises à jour. Les finances fédérales, révèlent depuis vingt ans une inaptitude à trouver des solutions politiques. Ni la bonne volonté, ni le travail, ni l'imagination n'ont fait défaut: des contingents cantonaux (rejetés par le peuple le 4 juin 1950), au plan Streuli (écarté par le Conseil fédéral en 1956, devant le préavis négatif des autorités, partis et associations consultés). Dès 1958, résignés, peuple et autorités acceptaient des régimes transitoires (comprenant un impôt fédéral direct et un impôt sur le chiffre d'affaires) pour un bail toujours plus long. Aujourd'hui on dispose même d'un long répit constitutionnel, jusqu'en 1974. Las! il faut trouver des ressources nouvelles et dans des conditions difficiles. Le serpent de mer fait à nouveau surface.

Les cadeaux

L'impasse actuelle n'est pas due au seul gonflement des dépenses fédérales, qui croissent et croîtront, et qui, au rythme actuel de progression, nous donneraient, selon la commission Joehr, un déficit d'un milliard et demi en 1974. Mais la caisse est vide parce que les recettes ont baissé, en valeur relative. A chaque renouvellement du régime fiscal, on offrait au contribuable un abattement pour qu'il continuât de payer; le cadeau faisait passer la facture.

Il y eut de petits cadeaux pour petits contribuables et de gros cadeaux pour gros contribuables. A relever notamment la suppression de l'impôt fédéral sur la fortune (1958). Pour le double millionnaire, l'économie

d'impôts entre 1954 et aujourd'hui fut de 75,7%. Un bordereau réduit des trois quarts! (Max Weber dans la «Tagwacht», 18.11.1966). Pour celui qui dispose d'un revenu du travail de 80'000 francs, économie de 50% par rapport à 1953.

A ces constatations, il est répondu que: 1. les abattements, tel le dernier de 10%, décidé en 1963, devaient corriger l'effet de la progression à froid (on appelle progression à froid le fait que les salaires nominaux sont augmentés pour compenser la hausse des prix; ils sont alors frappés d'un taux d'impôt plus fort sans que les salaires réels soient augmentés d'autant). Cela est vrai, sauf pour les revenus les plus élevés; ils ont atteint d'emblée le taux-limite; ils plafonnent, la progression ne peut donc plus les pénaliser et la déduction est pour eux bénéfice pur. — 2. Le fisc fédéral devait, dit-on, ménager la matière imposable des Cantons. C'est exact. Sauf que les Cantons n'osent frapper les gros revenus par peur de voir fuir les contribuables riches. Max Weber a pu démontrer que pour des revenus de 80'000 francs, 100'000 francs, 200'000 francs, à Berne, ville fiscalement chère, le taux d'imposition a baissé!

Les comparaisons internationales sont d'ailleurs éloquentes. Toujours tiré de la même source, voici pour des revenus de 100'000 et 200'000 francs, la charge fiscale dans plusieurs pays (les chiffres suisses comprennent l'impôt communal, cantonal, fédéral, moins l'impôt ecclésiastique).

	Charge fiscale en % pour des revenus de	
	100'000 fr.	200'000 fr.
Ville de Berne	24,1	27,3
Allemagne	33	41
Angleterre	38	58
Suède	49	59
Etats-Unis	27	40

On remarquera notamment le sensible ralentissement de la progression en Suisse. A ce tableau, il faudrait joindre celui des charges qui frappent les sociétés. Il serait plus éloquent encore. Nous renvoyons nos lecteurs au

Message fédéral, cité dans notre dernier numéro. On y lisait: «... le niveau des impôts en Suisse en général et les privilèges fiscaux accordés par les cantons aux holdings, aux sociétés domiciliées, aux fondations de famille et aux fiduciaires en particulier représentent un attrait fiscal considérable.»

Les privilégiés seraient ingrats s'ils se plaignaient.

A rebours

La politique financière de la Confédération se révèle, avec le recul, funeste à plus d'un titre:

- elle a en période d'inflation naissante remis dans le circuit de la consommation d'importantes sommes qui accentuèrent le déséquilibre de l'économie.
- elle a ménagé les gros revenus (pour aujourd'hui éponger le pouvoir d'achat excédentaire des consommateurs) en laissant s'accumuler les tâches collectives à la charge des pouvoirs publics.
- elle a fait de notre pays une terre d'élection des fuit-fisc internationaux; elle a contribué à notre américanisation liant une frange de notre prospérité à la présence de sociétés financières étrangères, qu'aujourd'hui la Suisse craint d'effrayer comme des poules aux œufs d'or.

C'est beaucoup de défauts; le plus grave: un partage entre la Confédération et les Cantons n'a même pas été trouvé. Nous ne tenons ni un outil économique, ni un outil politique. Il semble donc indispensable qu'une réforme fiscale figurât en tête d'un programme de législature.

Mais que peut-on encore inventer en ce domaine?

Retour au plan Streuli

Aujourd'hui, sur la même matière fiscale, Communes, Cantons, Confédération viennent prélever leur dîme. Pendant longtemps on a espéré pouvoir séparer les domaines de chaque percepteur; la formule était simple: aux Cantons, les impôts directs, à la Confédération, les impôts indirects. Mais ce vieux principe se révéla

insuffisant devant les besoins financiers de l'Etat central. Aussi l'idée fut-elle lancée en 1915 déjà, reprise dès 1944, de réserver à la Confédération l'impôt frappant les sociétés; et de laisser à la disposition des Cantons l'impôt frappant les personnes physiques. L'idée fut en 1956 très sérieusement étudiée, nous l'avons dit, puis abandonnée.

Aujourd'hui elle reprend corps. Une seule preuve de cette résurrection. En 1953, M. Max Weber, conseiller fédéral, déclarait devant le Conseil des Etats (Bulletin sténographique, p. 166) à propos de ce découpage fiscal:

«Ce serait une délimitation idéale théoriquement, mais pratiquement irréalisable».

Mais en novembre 1966, il déclarait, dans une interview accordée au journal «Coopération» (19.11.66): «La politique est l'art du possible, et dans l'état actuel des choses, il est exclu de faire une révolution. Tout au plus puis-je envisager l'introduction progressive du programme Streuli.»

Les inégalités cantonales

Le canton de Zoug passe pour un petit paradis fiscal. On se presse dans ses vergers. Il comptait, en 1959, 434 sociétés anonymes; en 1965, elles étaient 1851; les sociétés à responsabilité limitée passaient de 14 à 288. Naturellement, il s'agit avant tout de sociétés étrangères américaines et allemandes. Les sociétés de participations ne paient pas d'impôts sur leur bénéfice à Zoug, privilège qu'accordent la plupart des cantons; un faible impôt sur le capital 0,5°/oo à 1,5°/oo est la seule redevance exigée. En fait le canton compte surtout sur sa part à l'impôt de défense nationale (on sait que la Confédération rend le 25% de la recette aux Cantons). L'impôt cantonal et communal n'est plus à Zoug et dans quelques autres cantons un impôt, c'est un appau. Par sa modicité il attire les sociétés étrangères; une fois qu'elles sont installées, le bénéfice est pris sur la ristourne fédérale.

Zoug ayant réussi son coup, d'autres cantons voulurent faire mieux. Les villes de Sarnen, Stans, Glaris, Bellinzone offrent des avantages

supérieurs encore. Qu'on se réfère aux excellentes statistiques, de la charge fiscale en Suisse, 1965. On verra que dans plusieurs régions on ne cherche plus à imposer les sociétés, mais à les charmer. Quand se discutait le plan Streuli, en 1956, avant notre américanisation, ce phénomène était peu sensible encore; aujourd'hui il est insupportable. Même les sociétés anonymes ordinaires jouissent de cantons à cantons d'avantages exceptionnels. Une société au capital social et aux réserves ouvertes de 1 million, qui réalise un bénéfice net de 50'000 francs s'en tire avec 8'238 francs à Zurich, moins encore à Genève, moins encore à Fribourg. Mais avec 500'000 francs de bénéfices, on laisse moins de plumes à Aldorf, à Zoug, à Glaris, à Lausanne. Les taux restent bas; ils n'excèdent pas quelque 25%. En revanche, choisissez au hasard une société américaine dont le siège est aux Etats-Unis et qui paie selon les taux américains; par comparaison on appréciera les «faveurs» suisses; nous piquons une fiche, la General Foods Corporation; elle a en 1964 réalisé un bénéfice de 179 millions de dollars; elle en a cédé 95 à l'impôt.

Passons enfin sur les privilèges des sociétés dans la présentation de leur comptabilité!

Devant ces faits, il importe de reprendre la discussion de 1956. D'où cette première proposition pour une réforme fiscale:

Seule une fiscalité directe, uniforme sur l'ensemble du territoire, placée entre les mains de la Confédération exclusivement, permettra d'imposer en Suisse aux sociétés les normes fiscales (taux d'environ 40%) des pays au développement semblable au nôtre. Du même coup, en rendant la Confédération libre de décider du niveau de l'impôt et des amortissements, on lui confierait un moyen efficace d'influencer le développement de l'économie.

L'Icha

L'impôt sur le chiffre d'affaires suscite beaucoup de polémiques. Mais que d'informations contradictoires à son sujet. Il charge le

consommateur, disent les uns; il frappe aussi les investissements, les industries d'exportation le paient, disent les autres.

Et l'on se renvoie la balle. Quelle sous-information sur un sujet pourtant central de la politique.

L'ICHA apparaît pourtant comme aussi vieilli et inadapté que l'impôt direct. Son principal défaut est de ne pas être progressif. Vous le payez toujours proportionnellement à votre dépense. Or il serait juste que les dépenses de luxe, insolentes ou somptuaires, soient durement taxées. Le système suisse (un seul taux d'imposition pour toutes les marchandises, prises chez le «grossiste», et qui ne sont donc frappées qu'une fois avant d'atteindre le consommateur) est incapable de faire payer la richesse ostentatoire. Certes, jusqu'en 1958, nous avons connu l'impôt de luxe. L'énumération de ce luxe-là devint vite ridicule (articles de parfumerie, cosmétiques, vins mousseux, films, appareils photographiques et de projection, tapis d'Orient, orfèvrerie, bijouterie, fourrures, gramophones, disques et appareils radio). Tout le monde s'y mit pour dénoncer cet arbitraire. Le professeur Marbach dissertait (*Luxus und Luxussteuer*) pour déterminer si le pain était un luxe par rapport aux röstis, dans la campagne bernoise. 400'000 pétitionnaires avaient plus simplement fait savoir qu'ils ne voulaient plus de cet impôt. Le Conseil fédéral s'inclina.

Il ne lui restait donc qu'un seul moyen d'établir une certaine progressivité dans l'impôt indirect, en exonérant des produits de première nécessité: alimentation, livres, médicaments, etc.

Et lorsqu'il a besoin de ressources nouvelles, le Conseil fédéral, ne pouvant augmenter trop l'impôt indirect, dont le taux rigide s'applique mal à la diversité des situations, limite alors la liste des produits francs de taxe; il réduit donc la progressivité de cet impôt en frappant des articles de première nécessité et en mettant sur le même pied consommateurs pauvres et riches. La virulente réaction de l'opinion publique contre la nouvelle taxation du savon, des médicaments et des livres montre combien sont

ressenties l'inefficacité et l'injustice du système.

Le problème de l'impôt indirect est de frapper la consommation **de manière différenciée**. Qui est riche dépense beaucoup et parfois luxueusement; il est consommateur, gros consommateur. Ce n'est pas lui qui a besoin d'être protégé. Un impôt de consommation ou un impôt à la dépense est donc légitime, et même avantageux parce que prélevé à la source, à une condition: c'est qu'il soit progressif, épargnant les modestes revenus dépensés, frappant les gros revenus dépensés. Est-ce possible sans tomber dans une arbitraire distinction entre objets dits courants et objets de luxe?

La T.V.A.

L'ensemble de l'Europe fait un autre raisonnement que nous. Elle connaît et perfectionne un type différent d'imposition indirecte: la taxe sur la valeur ajoutée. Le modèle le plus récent a été mis au point par les Français (adopté le 23 décembre 1965 par l'Assemblée nationale française).

Quelle différence avec notre ICHA? Les spécialistes disent que l'ICHA est «monophasique». Autrement dit, il ne frappe qu'une fois, au stade du «grossiste» (qui n'est pas nécessairement celui qui vend en gros, mais laissons les détails!). La TVA, en revanche, frappe un produit à chaque phase de sa transformation, en fonction de la valeur ajoutée soit par la production, soit par la commercialisation. C'est ainsi que les transports, les services, la distribution sont aussi atteints par la T.V.A. (voyez en annexe une illustration simple du mécanisme de perception de cet impôt). Les avantages du système sont les suivants:

- Il est souple, car il frappe toute plus-value. Partout où la rationalisation diminue les marges, la taxe est moins forte. Quand la marge est forte soit à cause d'une mauvaise gestion, soit parce qu'il s'agit de produits de luxe, la T.V.A. est plus lourde. En suivant de près la transformation du produit, cette taxe devient le stimulant d'une économie plus rationnelle.

Son application, qui n'est pas plus compliquée que notre ICHA, exige en outre une généralisation de la comptabilité industrielle, qui est indispensable à toute planification moderne.

- Il permet de faire intervenir plusieurs taux; il y en a quatre dans le système français. Lorsqu'il s'agit de secteurs de luxe, on peut envisager un 25%. Le taux normal français est de 16,6% (mais précisons, une fois encore, que ce taux ne frappe pas l'ensemble du produit, mais la seule valeur ajoutée). Ainsi peut être résolue une véritable progressivité de l'impôt indirect.
- La TVA est conçue de telle manière que les taxes sur les investissements et sur les matières premières des industries d'exportation sont remboursées. Elle fonctionne donc comme une prime à l'exportation; dans l'Icha, les agents de production ne sont pas exonérés; d'où un désavantage par rapport à nos concurrents, léger, il est vrai, vu la faiblesse des taux en Suisse.

Ces qualités sont si évidentes que les doctorants de Saint-Gall, dans leur étude sur une nouvelle politique économique suisse, se sont fortement prononcés pour un impôt indirect différencié. Ce ne sont pourtant pas des gauchisants!

L'heure européenne

Nous consacrerons une étude particulière aux problèmes européens. Mais, en 1966, l'Europe toujours est présente quand on examine un problème national. C'est tout particulièrement le cas ici. Le système TVA devra s'appliquer dans l'ensemble de la Communauté européenne. La date limite proposée est celle du 31 décembre 1969. D'autres Etats, les nordiques et l'Autriche l'étudient aussi.

Il serait bien absurde qu'en Suisse, entre la droite et la gauche, s'engage une bataille dite de principe pour ou contre l'ICHA quand ce système est dépassé. Pourquoi serait-il défendu par les industries d'exportation défavorisées par rapport à leurs concurrents; pourquoi serait-il défendu par les consommateurs quand il ne permet pas une véritable taxe progressive sur les dépenses. Economiquement et socialement, il

ne nous intéresse plus. Qu'on se mette à l'heure européenne!

Les «marchandages»

Nul groupe politique ne pourra dans les circonstances présentes imposer seul ses vues. Or, on voit bien ce que recherche la droite: élargir l'actuelle inadéquate fiscalité indirecte et sauver le taux de faveur de la fiscalité directe, en invoquant le sacro-saint fédéralisme. Qu'on lise les études des banques suisses à ce sujet, ou la C.P.S. On y ressort des cartons de vieilles études (1956) du professeur Keller sur l'incidence de l'ICHA, afin de défendre le présent système; c'est le même professeur qui, cette année encore, tenait une conférence devant le Rotary Club de Saint-Gall pour «démontrer» que la Suisse n'était pas pour les sociétés financières une oasis fiscale! En octobre, la Banque populaire suisse a consacré un de ses cahiers pour célébrer le 25e anniversaire de l'impôt indirect; la conclusion est: qu'il ne saurait être affiné, c'est-à-dire rendu plus progressif. Statu quo! Tel est le point de vue logique des privilégiés. Or ils ne seront pas majoritaires devant le peuple. La structure que nous proposons: plan Streuli + TVA, peut séduire d'autres milieux que la gauche. L'industrie perdra ses privilèges fiscaux par une imposition uniforme et forte, quoique non supérieure à la moyenne européenne. En revanche la TVA la rendra plus compétitive sur le marché européen et mondial. C'est donnant donnant. La gauche gagne un régime fiscal sans sous-enchère pour les sociétés, un impôt indirect véritablement progressif. Mais elle devrait dans la logique de ce système admettre que la Confédération renonce à l'impôt direct sur les personnes physiques au profit des Cantons. La concession au fédéralisme semble de taille. Cela demande quelques explications. Dernier volet de la réforme.

L'impôt direct sur les personnes physiques

En 1956, la gauche refusa le plan Streuli parce que les Cantons n'étaient pas en mesure de récupérer pour eux-mêmes la manne qu'abandonnait la Confédération. Il y aurait donc eu cadeau aux gros revenus. Aujourd'hui la

situation serait différente. Si une TVA bien différenciée était introduite, les gros revenus dépensés seraient frappés par un impôt indirect progressif sans fraude possible. Mais surtout les Cantons se trouvent placés dans d'autres conditions. La progression à froid pèse lourdement sur les salaires petits et moyens. Les gros revenus, eux, ont le plus souvent atteint le plafond où la progression cesse: un réaménagement est devenu nécessaire. Genève s'y est mis. D'autres suivront. La récupération par les Cantons de l'impôt fédéral direct ne sera pas après 1966 négligée. La révision des lois cantonales de toute façon nécessaire en sera facilitée. Resterait une dernière précaution à prendre. La disparité des régimes cantonaux n'est choquante que lorsqu'il s'agit des gros revenus et des grosses fortunes capables eux de faire jouer le chantage au déménagement fiscal.

Les mesures prises sont aujourd'hui insuffisantes. Les forfaits subsistent; les concordats sont mal appliqués ou insuffisamment généralisés. C'est pourquoi il devrait être prévu qu'en ce qui concerne les gros revenus, les accords passés par une majorité de Cantons (sur les limites de la progression par exemple) devraient avoir, à leur demande, **force obligatoire pour tous** par décision de la Confédération; c'est le vieux principe appliqué dans notre législation sur le travail; la Confédération n'intervient que pour empêcher les gâches-salaires de sévir. Elle fera de même pour empêcher les Cantons flatte-fortune de saboter les efforts des autres.

Urgence des réformes

Malgré la longueur de cet article, nous n'avons pu entrer dans les détails, discuter point par point, parler de la péréquation financière intercantonale, etc. Il ne s'agit que d'une introduction approximative. On nous objectera que de tels projets soulèvent de si empêtrantes difficultés qu'on ne peut songer à les introduire avant longtemps. En fait il s'agit d'un problème politique. Cette réforme, certes, n'est pas possible demain, mais elle peut être réalisée lors de la prochaine législature, à condition qu'on réserve la notion d'urgence pour activer les réformes profondes et non pas pour faire passer,

au nom de la raison d'Etat, les palliatifs immédiats. Les exigences de notre développement et la pression de l'Europe nous obligent à agir. Aussi pour imposer ces réformes, il faut refuser d'abord toutes les mesures provisoires, tant que l'accord n'aura pas été arraché sur un programme minimum. En disant non à l'actuelle politique de droite, en bloquant le système, la gauche peut manier le forceps de cet accouchement.

Or le projet que nous mettons aujourd'hui en discussion nous semble capable d'intéresser, pour une discussion préalable, une majorité politique future qui grouperait: la gauche, les fédéralistes pour qui le fédéralisme n'est pas défense des privilèges, et ceux qui veulent adapter notre pays à l'évolution européenne.

Annexe: Comment calculer la TVA

Dans une excellente étude de la Banque populaire suisse (janvier 1965) sur «Les impôts et la concurrence dans les échanges internationaux», un schéma illustre par un exemple numérique la différence entre la calculation de l'impôt sur le chiffre d'affaires et celui de l'ICHA. Le taux supposé est de 10% dans les deux cas. Dans le système TVA, de manière pratique, on prend le 10% du prix de vente, mais comme on ne paie pas l'impôt précédent, on déduit le 10% du prix d'achat.

Stade économique	Prix de produit (en Fr.)	Impôt de 10 % sur le commerce de détail système ICHA	Taxe de 10 % sur la valeur ajoutée (impôt calculé sur le prix brut après déduction de l'impôt précédent) système T.V.A.
Importation de l'acier	50	0	5.— (aucune charge antérieure)
Fabrication intermédiaire	125	0	7.50 (12.50 /. 5.—)
Finissage technique	325	0	20.— (32.50 /. 12.50)
Commerce de gros	400	0	7.50 (40.— /. 32.50)
Commerce de détail	600	60	20.— (60.— /. 40.—)
Charge fiscale globale		60	60.—

Imaginons qu'une société concurrente de finissage technique livre des produits plus chers

de 100 francs. Elle paiera 10 francs de plus d'impôts; certes, elle les incorporera à son prix de vente, mais son incapacité concurrentielle sera soulignée par l'impôt.

Ajoutons que si la T.V.A. est un système remarquable, l'application française n'est pas exempte de critiques: non-exonération des denrées de première nécessité.

Enfin, nous tenons à rappeler les articles de

M. Oulès, professeur à l'Université de Lausanne, sur l'impôt à la dépense. La création d'un tel impôt, à l'exclusion de tout autre, paraît aujourd'hui encore utopique, en revanche les considérations économiques sur les investissements, l'épargne et l'impôt écrites avant 1960 ont été remarquablement confirmées par les événements. Se référer aux deux articles suivants: «Revue économique et sociale», juillet 1959 et «Revue de droit administratif et fiscal», octobre 1958.

Littérature: Sur un mot que Catherine Colomb trouvait beau

Article paru dans DP 1131 du 17 juin 1993

Archives - 29 September 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26396>

[L'analyste politique n'a jamais abandonné le champ littéraire. Les critiques d'André Gavillet figurent parmi les plus beaux textes écrits pour DP (lire l'article en [fac-similé](#)).]

L'édition des œuvres complètes apporte, inédits, quatre fragments du manuscrit que Catherine Colomb avait en travail, *Les Royaumes combattants*. Ce roman n'était connu jusqu'ici que par quatre autres extraits publiés par Jean-Luc Seylaz dans *Ecriture* en 1967. Le dernier fragment publié, intitulé d'un mot emprunté à l'auteur, «Dorénavant», constitue les lignes ultimes écrites par l'écrivain. On y trouvera de ce seul fait une charge émotionnelle, contre laquelle on ne se défendra pas. Mais le texte, en soi, sans circonstance contingente, est d'une force poétique exceptionnelle. Des vingt lignes qui le composent, cette phrase:

Dorénavant, — quel beau mot, — et j'ai tant de choses à dire, encore, et si peu de temps oh mon Dieu et voilà que sans le vouloir sans que je le veuille un figuier s'élançe vers la terre avec ses feuilles épaisses comme de petites mains feuilles de ma joie!

«Dorénavant». Pourquoi beau, ce mot?

En première apparence, il fait entendre un contraste phonétique marqué: deux syllabes d'attaque fortes et rythmées, do-ré (la gamme) et deux syllabes assourdis, nasales. C'est un bel accord musical, un mot racinien. Mais sous l'enveloppe sonore euphonique, toute l'ambiguïté sémantique du mot «avant».

«Avant», dans un sens spatial, désigne ce qui est devant. L'avant du bateau, l'avant-scène. D'ores (c'est-à-dire dès maintenant) souligne cette projection aussi dans un sens temporel: dès maintenant en avant, dorénavant.

Toutefois «avant», dans une signification uniquement temporelle, renvoie au contraire à ce qui précède le moment auquel on se réfère, à ce qui est antérieur, derrière nous, passé.

Or le positionnement dans l'espace et le temps est au cœur de l'œuvre de Catherine Colomb. Les critiques (Gustave Roud, Jean-Luc Seylaz) ont relevé et souligné les dernières phrases de sa réponse lors de la remise du Prix Rambert (1962).

...ces deux mystères, l'espace et le temps, l'espace, séjour des vivants, le temps, empire des morts. C'est là qu'ils se promènent, nos

bien-aimés, ils ont perdu leur ombre... Mais la voilà, elle-même, je la reconnais, elle s'avance la mort, en répandant autour d'elle sa cruelle, son impitoyable clarté, elle s'avance sous sa couronne d'ampoules électriques.

A ce choix qui écartèle, le séjour des vivants et l'empire des morts, «dorénavant» donne toute sa consonance. Où l'avant est-il d'or? Où est l'âge d'or? Devant soi, dans la création poétique, «*j'ai tant de choses à dire*» ou derrière soi par l'émerveillement d'une dictée «sans le vouloir» de la mémoire, de la vie antérieure retrouvée «*comme de petites mains feuilles de ma joie*». Mais le temps à venir «*si peu de temps oh mon Dieu*» et le temps antérieur sont l'un comme l'autre dominés par la mort.

Le fragment du manuscrit s'ouvre sur une image forte de la désolation «*il pleuvait, une grosse pluie qui marquait la poussière, et toujours plus dépoussiérée, elle ne devenait pas de la boue...*» La vie, c'est le limon fertile, l'eau et la terre mêlées. La mort, c'est la poussière qui stérilise les champs, la poussière que l'eau n'amalgame plus. Puis le fragment s'achève, alors que la mort personnelle est imminente «*c'est que je vais mourir*» par l'acceptation que va cesser non pas seulement la vie, celle où l'on fait des plans, mais celle qui permettait de retrouver la vie obscure, la beauté de la vie antérieure «*oh la*

troisième terrasse». Cela peut être dit au passé. «Et voilà ce que j'aimais».

La mort confère au mot son troisième sens: Dorénavant.

Références

Les œuvres complètes de Catherine Colomb (1892- 1965) ont fait l'objet, par les soins de José-Flore Tappy, d'une édition soignée, en trois volumes, à la Bibliothèque de l'Age d'homme, Lausanne, 1993. Cette édition comprend notamment des inédits, quatre nouveaux extraits du manuscrit inachevé *Les Royaumes combattants* et regroupe des textes publiés, mais jusqu'ici dispersés.

Elle relaie opportunément l'édition des trois romans majeurs: *Châteaux en enfance*, *Les Esprits de la terre*, *Le Temps des Anges*, publiés en 1968 par l'Aire, coopérative Rencontre, précieuse par la préface de Gustave Roud.

Lire aussi

Le numéro d'*Etudes de Lettres* (juillet-septembre 1973) qui, outre trois études critiques (Anne Perrier, Pierre-André Rieben, Jean-Luc Seylaz), comporte des extraits de la correspondance qui demeure propriété de la famille.

Un lieu commun: la décadence de l'Ecole

Article paru dans DP 57 du 11 août 1966

Archives - 29 September 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26393>

[Professeur au gymnase, André Gavillet s'est vu refuser le département de l'instruction publique et des cultes lorsqu'il fut élu en mars 1970 au Conseil d'Etat vaudois. Il se mit en congé de responsabilité rédactionnelle, mais continua dans la mesure du possible de participer aux séances de la rédaction. Il a repris

pleinement sa collaboration au terme de son mandat, dès fin avril 1981. Son combat pour la démocratisation de l'accès aux études et pour l'expérimentation pédagogique détonait dans un canton longtemps marqué par un solide conservatisme scolaire (lire l'article en [fac-similé](#)).]

Les réactionnaires n'aiment guère les enseignants. Peut-être pour des raisons historiques: l'instituteur, en France, au XIXe siècle, républicain et anticlérical, propageait dans les campagnes un esprit égalitaire. Mais l'hostilité s'explique par des raisons idéologiques. L'enseignant croit, c'est le crime qu'on lui attribue, que les hommes sont malléables comme des enfants. Il dit : «Prenez une plume», les potaches obéissent, illusion d'un pouvoir; d'où son péché d'idéalisme. (Remarquons que Messieurs les patrons qui exigent que leurs ouvriers timbrent en arrivant à l'usine, ou que Messieurs les militaires-à-terre-debout-à-moi, et qui sont obéis, et qui en tirent l'illusion d'un pouvoir, ne sont pas, eux, des idéalistes). Donc les pédants sont accusés d'extrapoler et de vouloir appliquer aux adultes, mûrs et rassis, leurs manies et de croire que si la société était une grande école avec ses horaires, ses récréations, ses bonnes notes, ses encouragements, ses petits prix, ses participes passés et son heure hebdomadaire de poésie, alors le bonheur deviendrait terrestre.

Mais l'homme aux prises avec la vie, celui qui travaille de ses mains, celui qui lutte contre les lois de la concurrence, celui qui soigne nos corps, celui qui règle nos conflits civils, celui-là, alors, n'est pas, lui, un doux rêveur. C'est un réaliste. Il connaît les écorchantes réalités. Il sait que l'homme est malaisément perfectible. Il croit au péché originel. Il ne confond pas le progrès et la progéniture. Telles sont les idées facilement reçues à droite.

Pourquoi ces propos hors de saison? Parler école en plein mois d'août, c'est du vice. Il se trouve pourtant que les discours de promotions sont prononcés à la veille des vacances. Parfois, rarement, ils provoquent quelque écho. Ce fut le cas, à Lausanne, pour le discours d'un directeur de gymnase, qui a dépassé la marge étroite de l'actualité. Laissons les contingences locales! Mais ce sujet a inspiré à M. André Manuel, dans «La Nation», un article exemplaire, dans son genre. «Assez d'école!», titre-t-il. En ce siècle de course à l'instruction, la formule a le mérite de l'anticonformisme. Et puis, M. Manuel est un journaliste, l'espèce en est rare, chez nous, qui a talentueusement de la verve. Il donne de la

verve même à des lieux communs ressassés. C'est un bon chasseur sachant chasser les pieds qu'on met contre le mur. Voyons donc!

Démocratisation et décadence

La légende veut que, sous prétexte de justice sociale, l'école abaisse ses exigences et la qualité de l'enseignement. On ne voudrait plus faire de peine aux quotients intellectuels les plus moyens; s'ils viennent de milieux modestes, ils auraient droit à toutes les indulgences. Ainsi penseraient les maîtresses attendries qui peuplent les collèges municipalisés. Aussi certains censeurs parlent-ils de médiocratisation des études; d'autres supplient: n'ajoutez pas aux cancre de la bourgeoisie les cancre du peuple, etc. Pour M. Manuel nous sommes en pleine décadence. Mais en fait.

On doit admettre que, dans un pays, le sixième ou le 15% de la population scolaire a les qualités requises pour faire avec succès des études. Ces normes sont valables, chez nous aussi. C'est d'ailleurs un minimum. On ne voit pas pourquoi nous ferions mentir cette vérité statistique.

C'est donc un objectif modeste que de mettre en valeur les qualités des quinze garçons et filles les plus doués intellectuellement sur un groupe de cent. Or, autour des années 50, naissaient quelque cinq mille Vaudois. Cela signifie qu'aujourd'hui environ 750 par an devraient avoir achevé des études de type gymnasial. Nous n'en sommes pas encore là. Alors, les excès de la démocratisation, parlons-en! nous restons en dessous du minimum.

La baisse des exigences et de la qualité de l'enseignement

Autre dada volontiers enfourché: la qualité baisse. Pourtant une coutume permet de comparer le travail de deux générations. Au bout de vingt ans, les épreuves de baccalauréat sont rendues aux anciens candidats. Les hommes de quarante ans les ont relues récemment. Etaient-ils si fiers?

En réalité l'enseignement des langues et des sciences et des mathématiques a fait

d'incontestables progrès. Les langues modernes sont enseignées comme des langues vivantes; les sciences disposent de laboratoires, de manuels bien faits. Tout est devenu très sérieux, trop peut-être. Les branches, dites de second groupe, étaient l'occasion parfois, il y a vingt ans, de joyeux défolements. Qui ne s'y intéressait pas trouvait là quelques loisirs pour se consacrer à ses œuvres favorites. Cette fantaisie et ce pittoresque ont aujourd'hui disparu. Mais on ne saurait en conclure que la qualité de l'enseignement a baissé!

Les bases de notre civilisation n'ont pas changé?

Mais pourquoi cette surcharge des programmes? L'école doit enseigner les bases de notre civilisation. Elles n'ont pas changé, écrit M. Manuel qui ajoute : Si nos pères et nos grands-pères y parvenaient, dans des délais normaux, pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui ? Tout simplement parce que les bases de notre civilisation ont changé.

Laissons les grands mots: l'accélération de l'histoire, l'échelle planétaire et la deuxième révolution industrielle. Ne nous arrêtons même pas à ce qui est évident: le prestige toujours plus universel du langage mathématique (les effectifs de la section mathématique spéciale ont quadruplé en vingt ans). Mais restons-en à cette bonne vieille civilisation gréco-latino-chrétienne de nos grands-pères, qui était définie par les nombrils de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV.

L'hypocrisie de la description scolaire de cette civilisation en a pris un sérieux coup. On sait aujourd'hui tout ce que le miracle grec doit aux civilisations orientales; mais oui, orientales, car il était un temps où le mot oriental sonnait comme injurieux. On commence à enseigner de l'Antiquité autre chose que cette pudibonde et moralisante imagerie d'hommes illustres: les Verrines ou les Philippiques de Cicéron donnent une vision plus juste des «bases» de notre civilisation. On ne se pâme plus aujourd'hui devant le bon goût classique incarné dans la règle de bienséance, quand on sait que la première de Britannicus fut un demi-four, parce que le public, d'ordinaire choqué par un meurtre

fictif sur scène, préférerait assister ce jour-là à une exécution capitale sur la place de Grève. On admire la page de Montesquieu contre l'esclavage; mais on sait aussi que ce grand libéral était actionnaire de la Compagnie des Indes qui traficait du nègre. La critique historique, même marxiste et la psychanalyse ont passé par là. Et les bases de notre civilisation, admirables, certes, mais faites de sang, de volupté et de mort, ne sont plus confondues avec cette image déformante, scolaire, moralisante et bon-dieusarde qu'on en donnait autrefois.

Une vieille dame, dans une grande librairie, demandait récemment, pour l'offrir à une jeune fille, une édition expurgée de la Bible. On avait dû lui enseigner les bases de notre civilisation dans des délais normaux.

De la révolte

Quand un maître de culture latine demandait, jadis, dans une interrogation «pour note»:

— Les Bucoliques, est-ce beau?

— Oui.

— Juste!

La stupidité de la question, était sans importance. On réagissait par la révolte. Il est vrai que l'enseignement alors était équilibré. Des maîtres suscitaient notre enthousiasme, d'autres, notre révolte. Baudelaire, Pascal guidaient notre recherche d'absolu. C'était notre adolescence.

Les jeunes d'aujourd'hui sont infiniment mieux intégrés. Ils savent conduire une automobile avant d'avoir un bachot; ils dépensent; ils ont un pouvoir d'achat; ils voyagent; l'autorité du maître n'est plus juchée sur un piédestal; ils se sentent vite de plain-pied. Certes, souvent, on perçoit un décalage entre leur accès aux pouvoirs des adultes et leur candeur souvent infantile.

Mais où sont-ils, je vous en prie, ces adultes faits que nous vantent les hommes d'expérience? L'infantilisme est de tout âge, et nous n'avons jamais fini de nous libérer de notre enfance. Et les réalistes, eux aussi, à leur manière, ni meilleure, ni pire continuent de têter.

La révolte contre le père, ou le maître, ou Dieu, c'était jusqu'à nos jours la méthode de libération la plus couramment utilisée. Et cet exercice de faible intérêt civilisateur qui s'appelait le thème latin avait le mérite, par exemple, de nourrir cette révolte. Aujourd'hui on n'exige plus le thème latin au bachot et l'adolescence se fraie d'autres voies.

Scolarité prolongée

Au gymnase, l'adolescent connaît ses moments précieux de disponibilité. Le plus souvent, il se cherche encore. Il goûte une culture non spécialisée. Trois ans (au lieu de deux ans un tiers) ne serait pas un stage trop long, permettant non d'alourdir les programmes, mais

au contraire de les distendre. Ce serait une solution en tout cas préférable à l'année de propédeutique à laquelle songent certains milieux universitaires, désireux d'opérer leur propre sélection en dévalorisant de la sorte le baccalauréat.

La qualité de l'enseignement gymnasial est essentielle, la remarque en a été souvent faite, dans la mesure où il groupe avant les spécialisations des jeunes gens et des jeunes filles appelés à prendre des responsabilités dans le pays.

Une certaine école de papa, qui avait ses vertus, a vécu. Il n'est pas facile de mettre en place autre chose. Mais il faut chercher et expérimenter.

Des idées et des clous

L'imagination et l'originalité au service du bien public

Rédaction - 29 September 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/26388>

Il n'existe pas de répertoire complet des textes d'André Gavillet parus dans DP: jusqu'en mai 1985 les articles n'étaient pas signés («*Ont collaboré à ce numéro: ...*») et c'est la mémoire collective et le style qui nous permettent de les identifier.

Les [909 articles](#) qu'il a écrits de janvier 1998 à février 2014 sont cependant disponibles grâce à l'index électronique mis en ligne depuis le premier site de DP en 1999.

Outre les articles qui précèdent, tirés de nos [archives](#), rappelons ici brièvement quelques-uns des divers autres thèmes abordés par André Gavillet et sur lesquels il revenait régulièrement: «*Il faut taper sur le clou*», disait-il.

L'épargne-temps, le temps partagé

«*La réduction de la durée du travail est le terrain de rencontre de l'utopie et du réformisme*» (DP 1125: *Les temps du travail. Chômage et congé en cours d'emploi*).

Ce terrain, André Gavillet n'a cessé de le baliser (DP 1348: [Le compte «capital-temps»](#); DP 1659: [Temps libre, temps travaillé](#)). La conquête du temps de loisirs – samedi après-midi, jours fériés, ponts et vacances – et du droit à la

retraite, bénéficient à tous de manière plus ou moins uniforme.

Maintenant, c'est à la lutte pour le temps de la participation, de la désaliénation et de l'accomplissement personnel qu'il nous invite. La lutte pour le temps choisi, espace de liberté. André Gavillet imagine un capital-temps alimenté, par exemple, par les heures supplémentaires, les jours de vacances non utilisés, une participation aux bénéfices payée sous forme de temps. Il voit dans ce retrait temporaire du marché du travail un avantage aussi bien pour le salarié que pour le chômeur appelé à le remplacer.

L'épargne négociée

En 1965 déjà (DP 29: *L'encouragement de l'épargne. Quelle politique? Qu'est-ce que l'épargne négociée?*) André Gavillet ouvre ce qu'il appelle un «*magnifique champ d'action*» pour les syndicats.

Les bénéfices non distribués profitent aux actionnaires. Leurs titres de propriété ne cessent de prendre de la valeur. Mais ces bénéfices sont aussi des salaires non distribués. Alors que dirigeants et cadres supérieurs empochent bonus et options, rien pour les salariés de base.

Au salaire réel, qui assure le revenu courant, et au salaire différé, qui finance la retraite, devrait s'ajouter un salaire non distribué sous forme de titres de propriété. Ces titres seraient regroupés dans un fonds sous contrôle syndical. Par ce biais, les salariés pourraient influencer les politiques d'investissement, contrairement à l'épargnant individuel qui ne fait que renforcer le pouvoir du grand capital (banques, assurances).

Le fédéralisme

Chez un homme de gauche, la conviction fédéraliste peut étonner. N'est-ce pas sous le drapeau du fédéralisme qu'ont prospéré la sous-enchère fiscale et la domination des partis conservateurs, l'esprit de clocher? André Gavillet n'a pourtant jamais renié cette conviction.

A la critique technocratique de la décentralisation – gaspillage des forces, perte de temps –, il oppose la lenteur des décisions qui permet une plus large participation. Paradoxe: alors que le gaspillage est vu comme un idéal dans le domaine de la consommation, il devient «*intolérable lorsqu'il s'agit de la production, de l'organisation du travail dans l'économie et la politique*».

«*Le fédéralisme a sa place dans la contestation de cette société*

impatiente et intolérante», disait-il ([DP 107](#): *Le fédéralisme et la gauche*).

Dans un numéro spécial ([DP 1386](#): *La collaboration intercantonale. Du concordat au traité*), il évoque les chances de renouvellement de «*cette réussite historique, subtile, au fonctionnement délicat*» que constitue l'équilibre fédéral. Non pas par des découpages territoriaux rationnels que nous dessineraient des géomètres, mais grâce à de nouveaux outils, tel par exemple un traité instituant une structure permanente de résolution des problèmes communs aux cantons.

Propriété et gestion du sol

Parce que le sol n'est pas un bien extensible, la propriété foncière ne peut constituer un droit naturel. Pour répondre au besoin vital de logement – contre la spéculation et la thésaurisation –, pour arbitrer entre les multiples usages du sol, la collectivité doit disposer d'outils efficaces de régulation.

André Gavillet n'a cessé de prêter attention à la politique de l'aménagement du territoire, aux niveaux cantonal et fédéral, dans sa dimension philosophique comme dans les détails techniques de sa mise en œuvre ([DP 1770](#): [Les outils négligés de l'aménagement du territoire](#); [DP 1906](#): [Du bon](#)

[usage de la propriété](#); [DP 1910](#): [Toit et loi](#); [DP 1970](#): [La part publique de la plus-value](#); [DP 2021](#): [La propriété n'est pas un droit naturel](#)).

Le scrutin proportionnel

La Constitution fédérale prescrit l'élection du Conseil national selon le système proportionnel. Mais, parce que les cercles électoraux que constituent les cantons sont démographiquement très inégaux, le corps électoral de dix d'entre eux n'est pas représenté selon ce système. André Gavillet a souvent souligné cette inéquité qui profite aux grands partis ([DP 1730](#) et [DP 1977](#)).

Index des liens

Ouverture

<http://www.domainepublic.ch/articles/9379>

<http://www.domainepublic.info/>

<http://www.domainepublic.ch/archives-intro>

Le journaliste et la future sénatrice sous le regard d'AG

<http://www.domainepublic.ch/10351-2>

L'information cherchée et partagée, méthode Meynaud et Gavillet

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1986:-:311>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1964:-:77>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1965:-:52>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1967:-:57>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1967:-:89>

<http://www.domainepublic.ch/10364-2>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1970:-:96>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1972:-:59>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1968:-:92>

Ce qu'André Gavillet nous laisse en héritage

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1965:-:28>

Pour des réformes révolutionnaires

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1967:-:86>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1968:-:64>

<http://domainepublic.info/book/i/8361/6>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1968:-:35>

<http://domainepublic.info/book/i/8361/6>

Imagination, description et extrémisme

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1963:-:8>

Réaffirmer le rôle critique du socialisme

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1968:-:35>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1968:-:64>

<http://domainepublic.info/book/i/8361/6>

<http://www.domainepublic.ch/articles/24769>

<http://www.domainepublic.ch/articles/584>

<http://www.domainepublic.ch/articles/6815>

<http://www.domainepublic.ch/articles/2261>

Karl Marx avait raison

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1964:-:92>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1964:-:101>

Volet d'un programme minimum qui pourrait être proposé par la gauche: trois propositions pour une réforme fiscale

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1966:-:97>

<http://www.domainepublic.ch/wp-content/uploads/tableau-annexe2.jpg>

Littérature: Sur un mot que Catherine Colomb trouvait beau

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1993:-:253>

Un lieu commun: la décadence de l'École

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1966:-:73>

Des idées et des clous

<http://www.domainepublic.ch/articles/author/andre-gavillet>

<http://www.domainepublic.info/>

<http://domainepublic.info/book/i/3641/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/3481>

<http://www.domainepublic.ch/articles/8741>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1965:-:41>

<http://retro.seals.ch/digbib/view?pid=dop-001:1969:-:33>

<http://domainepublic.info/book/i/8542/>

<http://www.domainepublic.ch/articles/9777>

<http://www.domainepublic.ch/articles/17127>

<http://www.domainepublic.ch/articles/17357>

<http://www.domainepublic.ch/articles/21641>

<http://www.domainepublic.ch/articles/25028>

<http://www.domainepublic.ch/articles/9501>

<http://www.domainepublic.ch/articles/22163>

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.



La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).